



## Déclaration Liminaire au CHSCT D 19 du 30 mars 2021

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Dans un courrier qui vous a été adressé le 22 mars par une intersyndicale regroupant l'ensemble des organisations syndicales représentatives en CTSD, nous vous demandons une aide administrative et du temps de décharge pour les directrices et directeurs des écoles concernées par le déploiement des tests salivaires afin qu'ils n'aient pas de travail supplémentaire à faire dans cette période déjà très compliquée.

Dans votre réponse, à aucun moment, vous n'évoquez une réponse favorable à cette demande. C'est un très mauvais signal pour pour les directrices et directeurs d'école de notre département. Dans cette instance où l'on doit parler des conditions de travail des personnels nous vous le disons encore une fois, les directrices et directeurs d'école sont en souffrance et le déploiement des tests salivaires fait qu'augmenter leur souffrance au travail. Et quand une directrice demande de l'aide pour le déploiement des tests salivaires dans son école à votre secrétaire générale et que ce dernier lui répond que ce n'est pas possible ça coûte cher ... Il nous semble que « le quoi qui l'en coûte » présidentiel à vraiment du plomb dans l'aile !

Alors oui vous avez réuni des CHSCT pour nous informer des différentes évolutions, c'est bien mais ça ne modifie pas le quotidien de nos collègues sur le terrain ... De plus vous nous avez indiqué vouloir la transparence. Alors donnez-nous donc, chaque semaine, les nombres de cas positifs jour par jour dans notre département ainsi que les classes et les établissements fermés et pas un point hebdomadaire académique très incomplet !

Contact :



Boris DUNIAU  
Secrétaire départemental  
06.85.20.83.40 / 19@unsa-education.org